

Le bourg - St-Barthélemy-de-Bussière

● Site inscrit

Commune(s)

St-Barthélemy-de-Bussière

Critère(s) de la protection

Site d'intérêt pittoresque

Type(s) de site

U Bourgs, centres anciens, bastides, places de bastides et autres ensembles de patrimoine urbain

Date(s) de protection

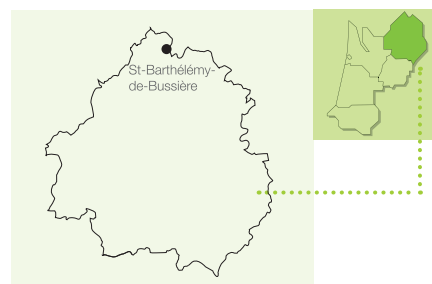
01 mars 1977 (arrêté ministériel)

Superficie(s)

3 ha

Référence(s) SIG

SIN0000012



FICHE
98

Motivation initiale de la protection



Le rapport ayant prévalu à la protection du site :
« En lisière du département de la Haute Vienne, St-Barthélemy-de-Bussière, juché sur un piton rocheux, situé sur les bords du ruisseau Le Trieux, s'appelait avant la révolution française : Montagne sur le Trieux. C'est un petit bourg du Nontronnais qui se caractérise par des immeubles construits avec les pierres de cette région, la couverture classique étant la tuile canal. C'est un bourg calme, reposant, qui s'inscrit parfaitement dans un environnement naturel de qualité, constitué par les contreforts des monts du Limousin ».

La présence de vastes granges au centre du bourg participe à l'intérêt patrimonial de ce village.

Etat actuel du site

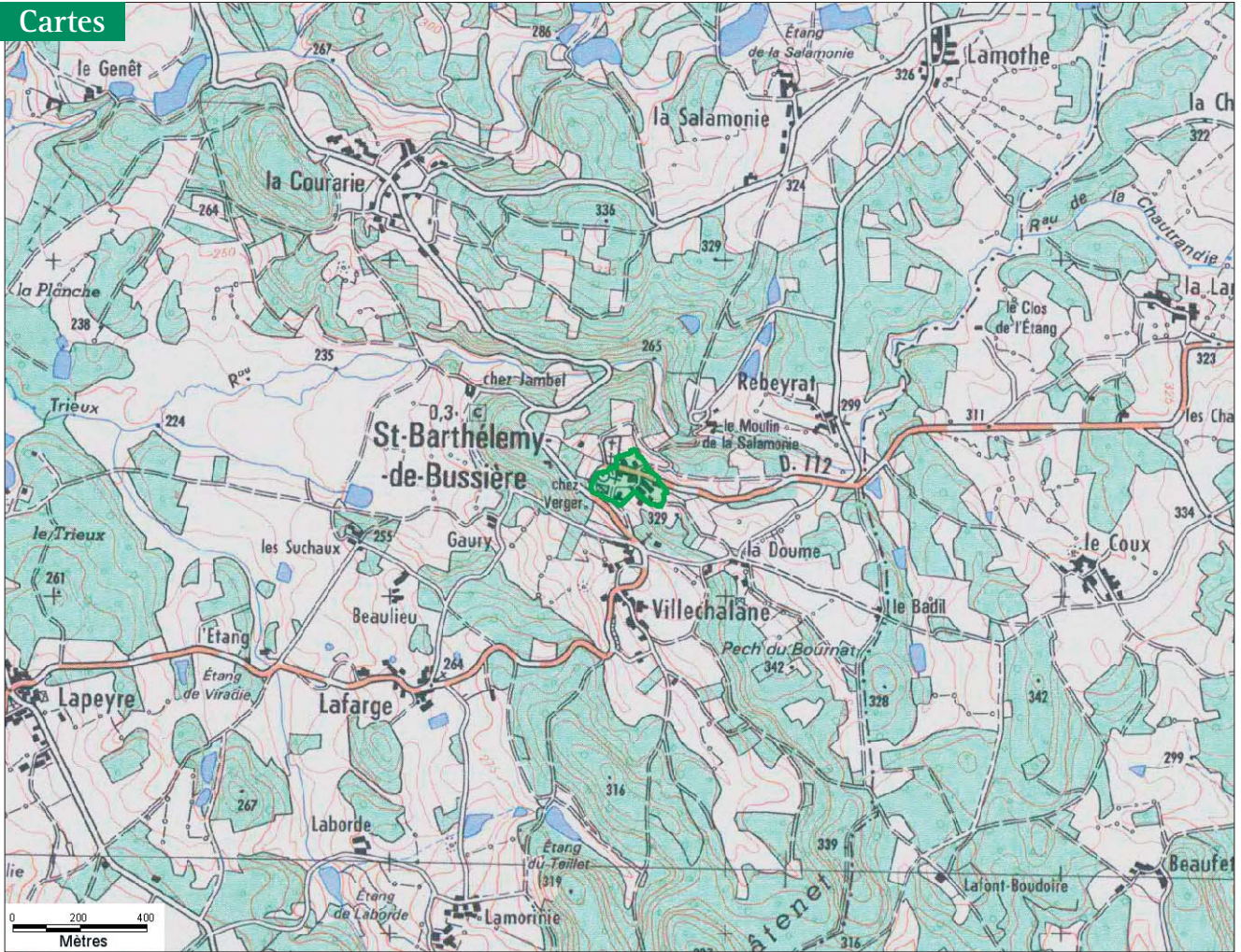


Le site, par la présence de ces granges et les vues qu'il offre sur les alentours, présente un intérêt fort. La qualité du site tient également aux espaces agricoles alentour avec lesquels le bourg entretient des liens paysagers étroits.

Enjeux et préconisations

L'enjeu réside essentiellement dans le respect des caractéristiques architecturales pour les travaux opérés dans le bourg et dans la préservation des espaces agricoles adjacents.

Les interrelations du bourg avec son environnement agricole justifieraient tout à fait une extension du site inscrit.



© IGN scan 250 2007



Source : ©BD Parcellaire - IGN 2007, droits réservés